

Image not found or type unknown



Déménagement et perte de garde d'enfant

Par **yhostalery_old**, le **01/09/2008** à **15:54**

Mon ex femme déménage à 800 kms avec ma fille pour vivre avec son cousin. Elle ne veut pas avertir le juge des affaires familiales pour modifier la garde. Que dois-je faire? Quels sont mes droits? Ma fille de 7 ans a fait le souhait de vivre avec moi. Sa mère ne veut rien négocier. Merci d'avance

Par **Marion2**, le **01/09/2008** à **17:12**

Si elle ne veut pas avertir le JAF, faites-le par un courrier recommandé A/R
Cordialement